

Conditions d'attribution des subventions

Service Relations Internationales

Associations jumelées

Déplacement à Bad Kreuznach	
Fréquence	Tous les deux ans
Moyen de transport	
Au choix (car, train) : car loué auprès d'un transporteur professionnel	
Prise en charge	2 000,00 € maximum
Justificatifs	Liste nominative des participants, programme et devis. A l'issue la facture de transport est à transmettre au service Relations Internationales
Remarques	A réserver et à payer directement par l'association, ceintures de sécurité obligatoires
Véhicule particulier privé	
Prise en charge	35,00 € par personne
Justificatifs	Liste nominative des participants et programme
Location de véhicule (ex : minibus)	
Prise en charge	50,00 € par personne
Justificatifs	Liste nominative des participants, programme et facture du transport à transmettre au service Relations Internationales
Remarques	A réserver et à payer directement par l'association, ceintures de sécurité obligatoires
Accueil de vos homologues allemands à Bourg-en-Bresse	
Fréquence	Tous les deux ans
Hébergement du chauffeur	Réservé et pris en charge par le service Relations Internationales pour la nuit d'arrivée à Bourg-en-Bresse et la nuit précédant le départ. La prise en charge comprend : les nuitées, les petit-déjeuner et un repas par jour.
	20,00 € par personne accueillie
Justificatifs	Liste nominative et le programme des participants à transmettre au service Relations Internationales

Associations non jumelées

Subventions	
Prise en charge	25% du prix du déplacement à hauteur maximum de 1 000€ (transport aller-retour)
Conditions	Réciprocité dans les échanges et que ceux-ci concerne une de nos villes partenaires (hors Bad Kreuznach), à savoir Aylesbury (Angleterre), Parme et San Severo (Italie) ; Namur (Belgique)
Justificatifs	Devis, liste nominative des participants et programme. A l'issue du séjour la facture doit être transmise au service Relations Internationales.